

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque F R A N K E	Type Scout 1500	Fiche d'homologation n° CH 0316 01
--	-----------------------	--------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Scout 1500" sur plaquette du constructeur, à l'avant à gauche sous le couvercle du coffre

"F" frappé devant le No de construction de la maison FRANKE, à la suite du No de châssis original VW

Numéro du châssis frappé sur tunnel à l'arrière

Signe d'identification du moteur frappé "1500" *) ou "H" à droite au-dessous du support de la dynamo

Constructeur W. FRANKE, Karosserie, Schaffhauserstrasse 22, 8212 Neuhausen

CHASSIS	Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Entraînement	arrière
Direction	mécanique		Assistance		-	
Frein de service	hydr. 2-circ. exp. int. sur toutes les roues **)					
Frein auxiliaire	méc. exp. interne		Ralentisseur		-	
Frein stationn.	sur roues AR		Frein pr. rem.		-	
Transmission	mécanique		Nombre vit.		4	
Blocage differ.	-		Crochet rem.		-	
			Vitesse max.		130 km/h	

MOTEUR	Genre	cyl. opposés	temps	4
Marque	V W	Carbur.	B	
Type	1500 *)		ou H	
Position	arrière	Nombre cyl.	4	
Alésage	83	Course	69	
Cylindr.	1493	cm ³	CV-impôt	7,6
CV-puiss.	44	(DIN)	à	4000 t/m
Refroidissement	air			
Bruit	78	dB (A)	à	4000 t/m
Amortissement bruit	1/ VW/670x100x90			

CARROSSERIE Forme limousine (Buggy)
 Nombres de portes: plexiglas amovibles
 Nombre de places: Total 3; AV 2; milieu ;; AR 1; Places debout

DIMENSIONS	Voie	AV	1355	AR	1405
	Diam. braquage	G	9,50	DR	9,25
Empattement	2130 (/ /)				
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	3395				
Largeur	1660				
Hauteur	1350				
Porte à faux	AV	545			
	AR	720			
	lat.				

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	255		435	690
	70		210	280
Total	325		645	970
Garantie fabr.				1050
Dimens. pneus	165 HR 15		235 HR 15 +)	
Charge p. essieu	420 (0,8)		700 (0,9)	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg.

EQUIPEMENTEquipelement électrique 6 V

Feux de route CR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement CR (E) Feux de position A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur BOSCH CH 5 0301 06 Niv. sonore 92 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui
 Feux arrières R-S1 (E) Catadioptrés I (E)
 Feux stop R-S1 (E) Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 2/au centre Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur intér.+ à gauche Indic. vitesse km/h + CT
 Indic. direction clign. 4/disposition II
 AV 1 (E) latér. - AR 2a (E)
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 Antivol: verrou de direction
 CO : 0,5 % / Déparasitage: B + D

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type FRANKE Scout 1500
 Homologation n° CH 0316 01
 Forme de la carr. limousine
 Places ass. : Total 3 (2 avant)
 Poids à vide 690 Carburant B
 Charge utile - CV 7,0
 Cylindrée 1493 cm³
 Poids total 1050 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 6205724 - F 1

- *) Type du moteur : type "1500" frappé par le constructeur du véhicule
et identification il s'agit d'un ancien moteur VW (Transporter) non numéroté par
 l'usine.
- ***) Contrôle 2 circuits: original VW - 2 commandes par différence de pression avec lampe-
 témoin sur le tableau de bord.
- +) Variante de pneus: AV = 6.00 - 15 4 PR 600 kg à 1,2 atü
 AR = 8.55-15/H 78 - 15 4 PR 650 kg à 1,8 atü
Jantes pour ces 2 variantes: AV = 5 1/2 J x 15
 AR = 8 J x 15

Directives de construction et conditions, voir fiche complémentaire I

Zurich, 10.8.73 / Schaffhouse, 6.12.73 / 19.3.74

Voiture de tourisme

F R A N K E

Scout 1500

CH 0316 01

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I.

Directives de transformation:

1. Les modifications au châssis doivent être exécutées selon les directives de transformation de la maison W. Franke, Neuhausen.
2. Pour de telles transformations, il ne peut être utilisé un châssis ayant subi un accident.
3. Les directives de transformation selon chiffre 1 doivent être remises aux maisons procédant aux transformations des véhicules qui en donneront connaissance aux autorités cantonales d'admission.

Jeu de transformation livré par la maison W. Franke, Neuhausen:

- carrosserie et catalogue avec indication de la marque et du type des dispositifs d'éclairage et de signalisation à utiliser
- les vitres de toutes les fenêtres
- les appuis de la carrosserie et la fixation du réservoir à essence
- les jantes et les pneus selon la fiche d'homologation
- les sièges baquet d'une largeur intérieure de 380 mm
- les ceintures de sécurité bretelles KANGOL CH 7 07 E 05 avec ancrages
- le dispositif d'échappement
- l'armature complète, 2 rétroviseurs
- le dégivreur ou un pare-brise chauffable

Conditions:

1. Les véhicules ne peuvent pas être expertisés par des entreprises de la branche automobile selon l'article 82, alinéa 2 de l'OCE.
2. Les véhicules qui ne sont pas transformés par la maison W. Franke, Neuhausen, doivent être contrôlés par les autorités cantonales avant et après le montage de la carrosserie.
3. La maison W. Franke, Neuhausen, doit fournir une garantie écrite aux autorités d'admission concernant la bienfaisance du travail accompli.

A noter dans le permis de circulation:

- C'est la date de mise en circulation du véhicule VW de base selon l'ancien permis de circulation qui doit être indiquée comme première immatriculation.